

## En tant qu'artisan, accédez à un monde d'avantages exclusifs !

Madame, Monsieur,

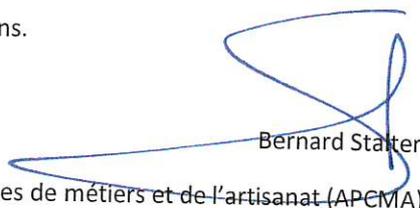
Grâce à votre carte professionnelle vous pouvez accéder à **plus de 150 000 offres exceptionnelles à partager avec votre conjoint collaborateur et votre famille.**

**Activez dès maintenant votre compte en quelques clics et profitez des offres loisirs, santé, bien-être, sport, shopping...** Il y en a pour tous les goûts ! Ces avantages sont proposés gratuitement par la société Obiz dans le cadre de ses échanges avec le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat.

**Vous êtes déjà plus de 270 000 à en avoir profité : un véritable club avantages entre chefs d'entreprise artisanale !**

**Vous avez besoin de dynamiser le développement de votre entreprise ?** Communiquer gratuitement sur vos services et/ou produits en créant votre compte partenaire. Vous aurez ainsi la possibilité de diffuser des offres auprès de l'ensemble des bénéficiaires de la plateforme Obiz.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.



Bernard Stalter

Président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)

---

### Comment activer votre compte ?

- ✓ Connectez-vous sur le site **apcma.obiz.fr**
- ✓ Cliquez sur « J'active mon compte » et saisissez  **votre numéro d'immatriculation RM et votre date de naissance**
- ✓ Complétez le formulaire et accédez aux avantages

### Comment accéder aux avantages avec un compte déjà activé ?

- ✓ Connectez-vous sur le site **apcma.obiz.fr** ou téléchargez gratuitement l'**application mobile Obiz** disponible sur iOS et Google Play
- ✓ Renseignez le mail et le mot de passe saisis lors de l'inscription

### Comment publier une offre ?

- ✓ Connectez-vous sur le site **apcma.obiz.fr** et cliquez sur le bouton « **devenir partenaire** » en bas à gauche de la page
- ✓ Complétez les informations demandées
- ✓ Votre offre est modifiable, activable et désactivable à tout moment